

CONDITIONS

CE DOCUMENT CONTIENT TOUTS LES TERMES DE L'ACCORD ENTRE LES PARTIES ET RELATIFS AUX MATERIAUX OU SERVICES DECRITS AU RECTO DU PRESENT DOCUMENT. ILS NE PEUVENT ETRE NI MODIFIES, NI REMPLACES, NI CHANGES SAUF PAR UN DOCUMENT ECRIT SIGNE PAR UN REPRESENTANT AUTORISE DE L'ACHETEUR. DES TERMES ET CONDITIONS DIFFERENTS OU SUPPLEMENTAIRES DANS LES REPONSES DU VENDEUR SONT ICI RECUSEES ET AUCUNE CONDUITE FUTURE DE L'ACHETEUR NE SERA CONSIDEREE EN CONSTITUER UNE ACCEPTATION.

1. Le Vendeur décrit et garantit que tous les matériaux, fournitures et équipements livrés (ci-après désignés collectivement comme « des matériaux ») et les services fournis aux présentes seront conformes à toutes les lois applicables et que les matériaux, les procédés par lesquels ils sont faits et leur utilisation en cela pour lesquelles ils sont désignés spécifiquement par le Vendeur n'enfreignent aucun brevet. Le Vendeur protégera, indemnifiera et garantira l'Acheteur de/et contre toute perte, responsabilité et dépense à cause de toute violation, réelle ou alléguée, de telles lois et de toute infraction, réelle ou alléguée, à de tels brevets.
 2. En cas de défaut de la part du Vendeur, l'Acheteur pourra obtenir les matériaux et services d'autres sources et tenir le Vendeur responsable de tout préjudice ainsi occasionné.
 3. Le Vendeur décrit et garantit que tous les matériaux fournis par lui (sauf en cas de disposition contraire au recto de cette commande) seront neufs et de première qualité et que les services du Vendeur seront donnés de façon professionnelle et compétente. Le Vendeur déclare et garantit que les matériaux sont propres aux fins pour lesquelles ils furent achetés. Le Vendeur est responsable de tout défaut de main d'œuvre et/ou des matériaux couverts par cette commande qui devient apparent dans les douze (12) mois de la date de leur mise en service et indemnifiera contre tout défaut de cette nature. Le Vendeur n'est pas déchargé de la responsabilité imposée par cette clause, en ce qui regarde un emballage adéquat, la qualité des matériaux ou des spécifications en raison de leur acceptation par l'Acheteur.
 4. Les matériaux doivent être inspectés et testés par l'Acheteur et l'utilisateur final, à l'usine du fabricant.
 5. Le droit d'annuler la commande en entier ou en partie est réservé seulement à l'Acheteur si elle n'est pas expédiée selon les engagements pris et à la date promise.
 6. Les connaissements indiquant l'itinéraire complet, les numéros de wagons etc., devraient être datés et postés au moment de l'expédition. Les factures doivent être datées et envoyées après la livraison des matériaux ou l'exécution des services et une facture séparée doit être préparée pour chaque destination, indiquant le point de départ et le mode d'expédition. Les factures portant des frais de transport doivent être appuyées et accompagnées de l'original des factures de transport acquittées et, dans le cas d'expédition de chargements combinés, elles doivent indiquer les poids et les taux. La date requise de paiement et la période de rabais, s'il y a lieu, seront calculés à partir de la date de la réception par l'Acheteur d'une facture correcte du Vendeur. Sauf mention contraire sur le bon de commande de l'Acheteur ou accord écrit signé par un représentant de l'Acheteur, le paiement sera dû soixante (60) jours net après la réception d'une facture correcte.
 7. Si cette commande requiert que le vendeur fournisse, pour un montant forfaitaire, des matériaux ou des services, le Vendeur devra fournir à l'Acheteur toute analyse d'un tel montant que l'Acheteur pourrait raisonnablement demander.
 8. L'Acheteur ou toute société liée peut compenser tout montant qui lui est dû (ou à toute société liée) avec tout montant dû par l'Acheteur pour tout achat.
 9. Si la fabrication, le transport, la livraison, la réception ou l'utilisation, par l'une ou l'autre des parties, des matériaux ou services couverts par les présentes est empêché, restreint ou entravé en raison de n'importe quel événement ou cause quel qu'il soit, indépendamment de la volonté de la partie ainsi affectée, telle partie, sur avis donné promptement à l'autre partie (et dans le cas où l'Acheteur donne un tel avis avant que l'expédition ne soit faite), sera dispensée de faire ou de prendre des livraisons en vertu des présentes dans la mesure de tel empêchement, restriction ou entrave mais, au choix de l'Acheteur, les livraisons ainsi omises devront être faites, sur avis à cet effet au Vendeur, lorsque tel événement imprévu cessera.
 10. Aucune cession de cette commande ou engagement du Vendeur en vertu des présentes ne sera faite sans le consentement écrit par l'Acheteur.
 11. Si les employés du Vendeur, des sous-traitants ou d'autres personnes sous l'autorité du Vendeur accomplissent les services compris aux présentes sur les lieux de l'Acheteur ou sur d'autres lieux, le Vendeur maintiendra et demandera aux sous-traitants, s'il y en a, de maintenir des catégories d'assurance prévoyant des montants assurés minimaux, tels qu'indiqués ci-après : a) Indemnisation des accidents du travail selon la loi; b) Responsabilité patronale : \$500 000 par accident-maladie; c) Responsabilité civile générale d'entrepreneurs (y compris la responsabilité contractuelle et s'il y a des sous-traitants, la responsabilité protectrice de l'entrepreneur) : blessures corporelles : \$250 000 chaque personne, \$1 000 000 chaque événement, dommages matériels : \$500 000 chaque événement; d) Assurance-automobile de responsabilité civile (y compris les véhicules loués et la responsabilité de non-proprétaire) : blessures corporelles : \$250 000 chaque personne, \$500 000 chaque événement, dommages matériels : \$100 000 chaque événement
- Avant de commencer à accomplir de tels services, le Vendeur devra fournir à l'Acheteur selon ses ordres et tel que prescrit par lui des certificats d'assurance satisfaisants dans leur forme et leur substance, indiquant les montants assurés mentionnés ci-haut et prévoyant un préavis écrit d'annulation ou de modification d'au moins dix (10) jours à l'Acheteur par la Compagnie d'assurances.
12. Si les employés du Vendeur, des sous-traitants ou d'autres personnes sous l'autorité du Vendeur accomplissent des services sur les lieux de l'Acheteur ou sur d'autres lieux à la demande de l'Acheteur, (i) de telles personnes devront observer tous les règlements de tels lieux et (ii) le Vendeur devra exempter les matériaux et les lieux où les travaux doivent être effectués par le Vendeur en vertu des présentes.
 13. Le Vendeur convient de protéger, défendre, indemniser et garantir l'Acheteur de/et contre tous frais, réclamations, demandes ou droits d'action de tout genre et de tout ordre qui pourraient survenir en faveur de toute personne, y compris les employés de l'Acheteur et du Vendeur, pour blessures corporelles ou décès, ou dommages matériels occasionnés par, relatifs à ou résultant directement ou indirectement de l'exécution des présentes par le Vendeur.

Le Vendeur reconnaît que le manquement au respect des termes de cette Section entraînera la résiliation du contrat, pour faute. Comme utilisé ici, le site de travail de l'Acheteur inclut non seulement la partie de la propriété de l'Acheteur sur laquelle le Vendeur rend les services mentionnés, mais aussi sur la partie adjacente de l'Acheteur, incluant d'autres zones de son usine, routes d'accès, emplacements de parking et zone de stockage du matériel.

TERMS AND CONDITIONS

THIS DOCUMENT CONTAINS ALL TERMS OF THE PARTIES' AGREEMENT CONCERNING THE MATERIALS OR SERVICES DESCRIBED ON THE FACE HEREOF. IT MAY NOT BE ADDED TO, MODIFIED OR SUPERSEDED EXCEPT BY A WRITTEN INSTRUMENT SIGNED BY AN AUTHORIZED REPRESENTATIVE OF BUYER. DIFFERENT OR ADDITIONAL TERMS OF CONDITIONS IN SELLER'S RESPONSES ARE HEREBY OBJECTED TO AND NO SUBSEQUENT CONDUCT BY BUYER SHALL BE DEEMED TO BE AN ACCEPTANCE THEREOF.

1. Seller represents and warrants that all materials, supplies, and equipment (hereinafter collectively referred to as "materials") delivered and services furnished hereunder will conform with all applicable laws and that materials, the process by which they are made and the use thereof for which they are specifically designed by Seller will not infringe any patent. Seller will defend, indemnify and save harmless Buyer from and against any and all loss, liability and expense by reason of any actual or alleged violation of such laws and any actual or alleged infringement of such patents.
2. In case of default by Seller, Buyer may obtain materials and services from other sources and hold Seller responsible for any damages occasioned thereby.
3. Seller represents and warrants that materials furnished by it shall (except when otherwise specified on the face of this order) be new and of first grade and that Seller's services will be performed in a skillful and workmanlike manner. Seller represents and warrants that materials are fit for the purpose for which they are purchased. Seller is responsible for and will make good any defects in workmanship and/or materials covered by this purchase order, which defects become apparent within 12 months from the date of putting same into service. Seller is not relieved of the responsibility imposed by this clause, either as to proper packing, quality of materials or specifications, by reason of acceptance by Buyer.
4. Materials are subject to inspection and test by Buyer and ultimate purchaser at manufacturer's plant.
5. The right is reserved to the Buyer only to cancel all or any part of an order if not shipped as and when promised.
6. Bills of lading showing full routing, car numbers, etc. should be dated and sent at the time of shipment. Invoices should be dated and sent any time after the delivery of the materials or performance of the services and a separate invoice must be made for each destination showing point of shipment and how shipped. Invoices bearing transportation charges must be supported with attached original receipted transportation bills and, in the case of consolidated carload shipments must show weight and rate. The payment due date and discount period, if any, shall be calculated from the date of receipt by Buyer of a correct invoice from Seller. Unless otherwise stated on the face of the Purchase Order issued by Buyer or agreed in a writing by an authorized representative of Buyer, payment shall be made Net 60 days from the date of Buyer's receipt of a correct invoice.
7. If this purchase order requires Seller to furnish, for a lump sum amount, materials or services, Seller shall furnish Buyer with any analysis of such amount that Buyer may reasonably require.
8. Buyer may set off any amount owed to Buyer or any of its affiliated companies from Seller or any of its affiliated companies against any amount payable by Buyer in connection herewith.
9. If the manufacture, transportation, delivery, receipt or use by either party of any material or services covered hereby is prevented, restricted or interfered with by reason of any event or cause whatsoever beyond the reasonable control of the party so affected, such party, upon prompt notice to the other party (and, in case Buyer gives such notice, in advance of actual shipment), shall be excused from making or taking deliveries hereunder to the extent of such prevention, restriction or interference but, at Buyer's option, deliveries so omitted shall be made upon notice thereof to Seller, upon cessation of such contingency.
10. No assignment of this purchase order or of Seller's obligations hereunder shall be made without Buyer's written consent.
11. If Seller's employees, subcontractors or other under Seller's control perform services hereunder at Buyer's premises or at premises of others, Seller shall maintain and shall require subcontractors, if any, to maintain the following kinds of insurance with minimum limits: a) Worker's compensation: statutory; b) Employer's liability: \$500,000 each accident-disease; c) Contractor's comprehensive general liability (including contractual liability and, if subcontractors are employed, contractor's protective liability): bodily injury \$250,000 each person, \$1,000,000 each occurrence, property damage \$500,000 each occurrence; d) Automobile public liability (including hired automobiles and non-ownership liability): bodily injury \$250,000 each person, \$500,000 each occurrence, property damage \$100,000 each occurrence. Before commencing to perform such services, Seller shall furnish insurance certificates as directed by Buyer, satisfactory in form and substance to Buyer, showing the above coverage's and providing for at least ten days prior written notice to Buyer by the insurance company of cancellation or modification.
12. If Seller's employees, subcontractors or others under Seller's control perform services at Buyer's premises or at Buyer's direction at premises of others, (i) such persons shall comply with all rules and regulations of such premises and (ii) Seller shall keep materials and the premises on which the work is done free and clear of all liens for material and labor incident to the performance of Seller's services hereunder.
13. Seller agrees to protect, defend, indemnify and save Buyer harmless from and against any and all expenses, claims, demands or causes of action of every kind and character arising in favor of any person, including employees of both Buyer and Seller, on account of personal injuries or death, or damages to property, arising out of, incident to or resulting directly or indirectly from the performance by Seller hereunder.

Seller acknowledges the failure to comply with the provisions of this Section shall constitute grounds for termination of this contract, for cause. As used herein, Buyer's work site includes not only the portion of Buyer's property on which Seller is performing services hereunder, but also all of Buyer's adjacent property, including other areas of its plant, access roads, parking lots and material storage areas.